PROFESSIONNELS DU TOURISME
DESTINATION BREST TERRES OCÉANES

Devenez Tourisme & Handicap

Le seul label d'État qui garantit aux visiteurs en situation de handicap un accueil adapté et une information fiable sur l'accessibilité.

12 M

de personnes en situation de handicap en France

3 500

établissements labellisés en France

5 ans

de validité du label, renouvelable

Brest terres océanes BRETAGNE INTENSE

POURQUOI S'ENGAGER

Une clientèle nombreuse, un accueil de qualité pour tous

Une clientèle importante et souvent accompagnée

18 % de la population française est en situation de handicap

<10% des hôtels français sont labellisés : une offre encore rare

Les personnes en situation de handicap voyagent rarement seules : famille, amis, aidants. L'accessibilité profite aussi aux seniors, aux parents avec poussette et aux personnes blessées temporairement.

Un label d'État en pleine croissance

3 500
établissements labellisés en France

+20 %
de labellisations entre 2024 et 2025

4
familles de handicap : auditif, mental, moteur, visuel

Une visibilité nationale et locale

Les établissements labellisés sont mis en avant aux niveaux national, régional et local.

Atout France et OTB
Promotion des établissements labellisés en France et à l'international, notamment sur France.fr.

En Bretagne, OTB anime un réseau de conseillers techniques et d'évaluateurs, et propose des formations pour vos équipes.

Une information fiable
Le logo et ses pictogrammes indiquent pour quels handicaps vous êtes adapté

Une démarche RSE
Un engagement concret, utile à tous vos clients

Vos obligations ERP
Une aide pour anticiper vos obligations d'accessibilité

Valorisation locale et départementale
une mise en valeur sur divers supports (Régional, départemental, destination Brest terres océanes, offices de tourisme...)

VOS ENGAGEMENTS

4 familles de handicap, 2 au minimum

Ce que l'on vérifie, et la règle d'attribution

1. Auditif : boucle magnétique à l'accueil, informations sonores aussi données par écrit, alarme lumineuse.
2. Mental : signalétique claire avec pictogrammes, documents faciles à lire et à comprendre, personnel sensibilisé.
3. Moteur : cheminement sans marche ni ressaut, stationnement, accueil et sanitaires adaptés.
4. Visuel : contrastes, bon éclairage, documents en gros caractères, accueil des chiens guides.

✓ 100 % des critères obligatoires (loi de 2005).

✓ 75 % au moins des critères de confort d'usage, qui vont au-delà de la réglementation.

✓ 2 familles au minimum : avec une seule famille validée, le label n'est pas attribué.

Selon votre activité

Hôtels et résidences
Chambre adaptée, accès, circulation et information à l'accueil.

Campings
Emplacements, sanitaires collectifs et cheminements adaptés.

Gîtes et chambres d'hôtes
Une grille spécifique aux hébergements qui ne sont pas des ERP.

Offices de tourisme
Accueil, documentation et information sur l'offre accessible du territoire.

Restauration
Accès, circulation en salle, sanitaires, carte et accueil adaptés.

Sites de visite
Parcours de visite, médiation et supports adaptés.

Activités de loisirs
Accès à l'activité, encadrement et matériel adaptés.

Pour tous
Une information claire et à jour sur votre accessibilité, sur votre site internet et vos supports.

VOS QUESTIONS

S'engager, c'est plus accessible qu'il n'y paraît

« Combien ça coûte ? »
Accompagnement gratuit. Évaluation : de 120 à 450 € selon la structure, hors frais de déplacement. Plaque de façade en option : 240 € TTC pour 5 ans.

« Mon bâtiment est ancien, je ne peux pas tout refaire. »
Deux familles de handicap suffisent, et beaucoup de critères relèvent de l'équipement, de l'information et de l'accueil plutôt que des travaux.

« Ce label, c'est surtout pour les fauteuils roulants. »
Non : il couvre quatre familles de handicap. Les handicaps auditif et mental sont souvent les plus simples à prendre en compte.

« Mon site internet doit-il être conforme au RGAA ? »
Pas forcément : l'obligation légale vise les organismes publics, les grandes entreprises et la réservation en ligne (hors microentreprises).

« Je ne sais pas par où commencer. »
Votre conseillère technique vous accompagne gratuitement : visite conseil, grille adaptée à votre activité. Des formations existent aussi pour vos équipes.

En 4 étapes

01
Visite conseil avec votre conseillère technique

02
Candidature déposée par OTB sur la plateforme Atout France

03
Visite d'évaluation par un binôme d'évaluateurs

04
Commission régionale : label attribué pour 5 ans



VOTRE CONSEILLERE TECHNIQUE
Nathalie Sinquin
Chargée de mission tourisme • GIP Brest terres océanes
nathalie.sinquin@brest-terres-oceanes.fr
07 48 13 87 45